

BILAN DE COMPETENCES

Analyser ses compétences professionnelles et personnelles, identifier ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et/ou de formation

MAJ :04/02/26

» PUBLIC CIBLE :

Personnes en situation de déficience visuelle souhaitant analyser son parcours, ses compétences, ses aspirations personnelles et professionnelles, afin de définir, confirmer ou faire évoluer un projet professionnel

» PRÉREQUIS :

Comprendre et écrire le français

» MODALITÉS

Sur demande

» DÉLAIS :

21 jours

» DURÉE :

18 à 24 heures

» FINANCEMENT :

Sur devis

» ENCADREMENT :

Accompagnement individualisé assuré par un consultant certifié en bilan de compétences, spécialisé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap visuel

» MÉTHODES :

-Learning Management system
-Présentiel et/ou distanciel
-Synchrone

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de l'accompagnement, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Identifier ses compétences professionnelles et personnelles
- Analyser ses aptitudes, motivations et centres d'intérêt
- Définir ou confirmer un projet professionnel réaliste et réalisable
- Elaborer un plan d'action pour la mise en œuvre de son projet
- Identifier les besoins éventuels en formation ou en accompagnement complémentaire

Le bilan de compétences permet au bénéficiaire de devenir acteur de son évolution professionnelle en s'appuyant sur une meilleure connaissance de ses ressources et de son environnement.

Programme du bilan :

1. Phase préliminaire

- Analyse de la demande et des attentes
- Présentation du déroulement et des méthodes utilisées
- Définition des objectifs du bilan

2. Phase d'investigation

- Analyse du parcours personnel et professionnel
- Identification des compétences, aptitudes et motivations
- Exploration des pistes professionnelles
- Recherche d'informations sur les métiers, secteurs et formations
- Validation de la faisabilité des projets envisagés

3. Phase de conclusion

- Analyse des résultats de la phase d'investigation
- Formalisation et validation du projet professionnel
- Identification des étapes de mise en œuvre du projet
- Elaboration d'un plan d'action personnalisé
- Remise d'un document de synthèse confidentiel

Moyens pédagogiques et techniques :

- Entretiens individuels avec un consultant certifié
- Questionnaires, tests et outils d'analyse adaptés
- Exercice de réflexion et d'auto-évaluation
- Documentation sur les métiers, secteurs et formations
- Supports numériques et ressources en ligne

Suivi et évaluation :

- Recueil des besoins, attentes et adaptations nécessaires en début de parcours
- Evaluation continue de la progression au regard des objectifs définis
- Evaluation de la satisfaction du bénéficiaire en fin d'accompagnement
- Entretien de suivi à 6 mois